

VALEURS AU CŒUR DE L'ORGANISME DE PÈRES SÉPARÉS INC.

- Accueil dans la compassion : à partir des besoins et des forces de chacun.
- Présence, patience, persévérance et pardon : la séparation engendre des blessures profondes dont le temps sait guérir à travers les étapes de deuil.
- Coparentalité : collaborer dans l'intérêt du bien-être de l'enfant et de son développement.
- Justice participative : rechercher des outils juridiques qui offrent des solutions collaboratives.

DES PRATIQUES ET DES PRINCIPES APPLIQUÉS AU QUOTIDIEN AUPRÈS DES PÈRES SÉPARÉS

- 1. RÉPONDRE À LA DEMANDE D'AIDE AVEC DILIGENCE / RAPIDITÉ;**
 - a. Délai de réponse ; l'objectif est de les rappeler dans les 24 heures.
- 2. SENSIBILISER ET INFORMER LE PÈRE DES PISTES JURIDIQUES TOUT EN LE SENSIBILISANT DE SA SANTÉ ET SON BIEN-ÊTRE.**
 - a. La porte d'entrée à la demande d'aide est le juridique;
 - i. Répondre clairement aux enjeux juridiques est essentiel pour la suite des choses.
 - ii. Démythifier l'aspect émotif en rapport aux enjeux juridiques. Le juridique est une chose, les émotions une autre!
 - iii. S'engager dans un processus de deuil; de lâcher prise tout en étant présent et responsable.
- 3. ÉTABLIR UN LIEN DE CONFIANCE, PARTAGER ET GRANDIR :** (L'accueil, l'écoute, la façon, l'encouragement, et dire les vrais choses)
 - a. Écouter son histoire sans jugement.
 - b. Miser sur ses points forts et la relation avec son enfant. « Tu réalises ce que tu as surmonté avant de venir ici? »
 - c. Inviter aux groupes de soutien; briser l'isolement, nommer ses émotions et apprendre. « Je ne suis pas tout seul à vivre ça. »
 - d. « Confronter dans la compassion et le respecter ». « Si tu prends cette décision, voici les conséquences....la porte est toujours ouvert. »
- 4. PROPOSER UNE APPROCHE RAPIDE, SOUPLE ET STRUCTURÉE.**
 - a. Important de s'adapter aux horaires d'une grande majorité des pères;
 - i. Inviter à venir à une rencontre individuelle et au groupe de soutien; trois fois minimum. (Des groupes ouverts.)
 - ii. Proposer des pistes de solutions et des outils appropriées. « (Exemple; la communication co-parentale, médiation...) »
- 5. PROPOSER DES OUTILS PRATICO-PRATIQUE DANS UN PLAN D'ACTION INDIVIDUALISÉ, SELON SES BESOINS ET SES MOYENS :**
 - a. L'approche et les outils sont arrimés autour des compétences co-parentales; « Approche socio-émotif-légale »
- 6. MAINTENIR ET ÉTABLIR UN SENTIMENT D'APPARTENANCE :**
 - a. De faire un rappel régulier avec le père. « Comment ça se passe avec les enfants, depuis ta garde partagée? »

Ce que fais, me suit!
Ce à quoi je fais face, s'efface

